

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-42**

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 29 septembre à 16 heures 00 minute, le conseil municipal de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 23 septembre 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Étaient présents : M. Pierre ARTIGUE, Mme Marie-Blandine GAILLARD, M. Charles de LASSUS SAINT-GENIÈS, Mme Fabienne MAURICE, M. Henri-Jacques MORILLON, M. Patrick OTAL, Mme Sophie PERTUISET, M. Jean-Louis ROUCH, Mme Christiane TOMAS.

Étaient absent et représenté : M. Mathieu AUXIETRE par Mme Sophie LAY.

Était absent : M. Yann PEDRONO.

M. Henri-Jacques MORILLON a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Demande de subvention à l'Agence de l'eau Adour-Garonne : désimperméabilisation de la cour d'école

La commune s'est engagée dans un programme de rénovation du groupe scolaire, il semble opportun de profiter de ces travaux pour s'inscrire dans la politique de sobriété en eau mise en place par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et dans ce cadre de demander une subvention.

En complément de l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie il est envisagé de désimperméabiliser une partie de la cour afin notamment d'y infiltrer une partie des eaux pluviales ainsi récupérées, mais aussi de tempérer l'ilot de chaleur actuel par de la végétation supplémentaire.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à :

- Travaux, maîtrise d'œuvre et taxes : 109 079,30€HT.
- La subvention pourrait couvrir jusqu'à 70% des dépenses soit 76 355,51€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** ces travaux pour un montant estimé de 109 079,30€HT soit 130 895,16€TTC.
- **SOLLICITE** une subvention au taux maximum de la part de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'aider à financer cet investissement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire
Sophie LAY

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	11
Pour	10 dont 01 procuration
Contre	01
Abstention	00



